



La **COR** vous accompagne
dans la
Rénovation de l'Habitat

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT OU BAILLEUR,

Vous souhaitez rénover votre maison, un appartement pour faire :

- des économies d'énergie,
- investir et louer,
- valoriser votre patrimoine immobilier,
- adapter votre logement au handicap et à la perte d'autonomie,
- contribuer à l'économie locale,
- améliorer le confort.



Contactez

le guichet unique

de la **COR**

04 74 05 51 13

et tapez 1

(service public gratuit)

renohabitat@c-or.fr



En partenariat avec l'association SOLIHA et l'Espace Info Energie du Rhône, la plateforme de rénovation de l'habitat privé de la COR apporte une réponse globale et neutre :

- conseils techniques personnalisés
- accompagnement avec visite à domicile
- aides financières sans conditions de revenus
- appui administratif au montage des dossiers de demandes de subventions.

L'avantage : Il s'agit d'un service totalement gratuit qui vous permettra d'accéder aussi bien aux *subventions nationales* qu'aux *subventions locales*.



www.ouestrhodanien.fr



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération

Face aux multiples enjeux de l'amélioration de l'habitat, la COR se mobilise pour vous accompagner dans votre projet de rénovation de votre logement.

Pour cela, elle a développé plusieurs outils et leviers d'intervention comme les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat de Thizy les Bourgs, Cours, Tarare et Amplepuis (futur OPAH 2021) et le Programme d'Intérêt Général pour toutes les autres communes.

Quel que soit le dispositif auquel votre commune est rattachée, la COR, compétente en matière de politique de rénovation de l'habitat sur son territoire, a mis en place une **plateforme de rénovation de l'Habitat privé** qui s'inscrit dans son ambition de « Territoire à énergie positive à l'horizon 2050 ».



Les étapes de votre projet

- 1 Contactez-nous pour des informations techniques, administratives et financières.
- 2 Visite à domicile et montage des dossiers de subventions (dossier technique, administratif, prêts ...).
- 3 Accord des organismes financeurs: COR, Anah, Caisses de retraite,...
- 4 Réalisation des travaux.
- 5 Demande de paiement des subventions.



Ne commencez pas les travaux avant l'accord de tous les financeurs !



L'efficacité énergétique des logements est un **enjeu clef** pour répondre aux défis environnementaux et limiter les factures d'énergies.

Renseignements

>> Par téléphone au **04 74 05 51 13**
et tapez **1**

>> Lors des permanences d'information à Amplepuis, Cours, Lamure-sur-Azergues, Tarare et Thizy les Bourgs sur www.ouestrhodanien.fr



www.ouestrhodanien.fr



ActionLogement

Soutenu par



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

RHÔNE ET GRAND LYON



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération